

BUREAU DU 8 DÉCEMBRE 2020 à Marchésieux

Secrétaire de séance : Aurélien MARION

DÉLIBÉRATION

B 2020/18 Commande publique – Marché de prestations intellectuelles : Passation de deux marchés de prestations intellectuelles pour les missions de contrôleur technique et de contrôleur Sécurité Protection et Santé (SPS) relatives aux travaux de rénovation des locaux du Parc

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 8 décembre 2020 à Marchésieux, sous la présidence de Jean MORIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ainsi que le rapport d'activité 2019 ont été transmis par mail le 2 décembre 2020 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

Étaient présents :

Avec voix délibérative

Pour la Région

Caroline AMIEL

Pour les conseillers départementaux

Gabriel DAUBE, Nicole GODARD, Jean MORIN, Patrick THOMINES

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche),

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Laurent HUET (Saint- Sauveur-Villages), Aurélien MARION (Appeville), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux)

Étaient excusés :

Pour la Région

Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Pascal MARIE, Florence MAZIER, Nathalie THIERRY, Didier VERGY

Pour les conseillers départementaux

Maryse LE GOFF, Françoise LEROSIGNOL

Pour les Communautés de Communes

Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom)

Pour les communes

Valérie TORTEL (Gorges)

Étaient également présents (Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin) :

Audrey LECOEUR (en visioconférence), Agnès ORANGE, Joëlle RIMBERT, Gaïd LEPINEAU, Jean-Baptiste WETTON, Anthony LAURENT
Guillaume HEDOUIN, François STREIFF



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

B 2020/18 Commande publique – Marché de prestations intellectuelles : Passation de deux marchés de prestations intellectuelles pour les missions de contrôleur technique et de contrôleur Sécurité Protection et Santé (SPS) relatives aux travaux de rénovation des locaux du Parc

Vu la délibération du bureau B2019-26 du 3 juillet 2019, autorisant le Président à lancer une consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre des travaux de la maison du Parc,

Vu la délibération du bureau B2020-13, en date du 11 mars 2020, autorisant la révision à la hausse du montant total des travaux à réaliser à la Maison du Parc,

Considérant que dans le cadre des marchés de travaux de rénovation des locaux du Parc, une prestation de contrôle technique est obligatoire pour les projets publics afin de s'assurer du respect des réglementations de la construction, que cette prestation vise à émettre des avis sur les procédés constructifs utilisés permettant au maître d'ouvrage de contrôler la qualité de la construction et de pouvoir assurer l'ouvrage en fin de chantier,

Considérant que la mission de SPS est également obligatoire du fait de l'intervention en site occupé et de la présence de plusieurs entreprises en simultané sur le chantier, et que le contrôleur SPS vérifie que les règles de sécurité au travail et pour les occupants sont respectées,

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré :

RETIENT, conformément à l'analyse des offres et aux notes attribuées :

- le **bureau d'étude SOCOTEC** pour la mission de Contrôle Technique (Marché SER 2020-08) pour un montant de base de 3 162,50 € HT (option de mission Handicap non retenue),
- le **bureau d'étude HAG SYSTEM** pour la mission de contrôle SPS (Marché SER 2020-09) pour un montant de 2 550 € HT.

INSCRIT les crédits nécessaires au budget 2021.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 16 décembre 2020

Jean MORIN
Président du Parc naturel régional
des marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Ouve - BP 187
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr